



FÉDÉRATION DE L'OISE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Établissement à caractère d'utilité publique (loi du 12 juillet 1941) agréé par la Préfecture de l'Oise en date du 20 janvier 2023 au titre de l'article L. 141-1 C.E. relatif à la Protection de l'Environnement.

OFFRE DE STAGE (4 à 6 mois)

Suivi des populations piscicoles par pêches électriques

STRUCTURE D'ACCUEIL :

La Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 60) est chargée, de par la loi, de missions d'intérêt général : gestion, protection, surveillance et mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole. Elle assure également le développement durable de la pêche amateur, ainsi que la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir-pêche. Association de type loi 1901, elle revêt le caractère d'établissement d'utilité publique et est agréée au titre de la protection de l'environnement.

La Fédération se compose d'une équipe de 7 salariés répartis en trois pôles distincts : milieux aquatiques, promotion du loisir pêche et administratif, sous la responsabilité du président et l'autorité de la directrice.

CONTEXTE DU STAGE :

Le stagiaire travaillera au sein du pôle technique milieux aquatiques et aura à participer aux pêches électriques de la Fédération.

Chaque année, la Fédération réalise des pêches électriques qui ont pour but :

- De mieux connaître l'état des populations piscicoles dans le département ;
- D'analyser l'évolution des populations avant et après des travaux de restauration en rivière ;
- De suivre la reproduction des brochets dans les frayères ;
- De recenser la présence d'espèces à enjeu comme l'anguille, la lote ou la truite fario ;

Cela permet de connaître les espèces présentes, les densités et biomasses ainsi que les tailles des individus.

La Fédération a également mis en place un réseau d'inventaire piscicole à l'échelle du département dans le but de suivre l'évolution des populations dans le temps, à fréquence régulière.

MISSIONS :

Le stagiaire travaillera à la réalisation des pêches électriques et à l'analyse des résultats. Ces missions seront :

- Organisation des pêches électriques (préparation du matériel, organisation du planning, etc.)
- Définition des stations (prospections des sites, définition du protocole, etc.)
- Participation à la réalisation des inventaires
- Saisie des données
- Rédaction des rapports techniques
- Calcul des indicateurs (Indice Poisson Rivière)

Par ailleurs, le stagiaire pourra participer aux autres missions de la Fédération selon la période :

- Suivi de la température des cours d'eau à l'aide d'enregistreurs ;
- Travaux de restauration de frayères à truite fario, à brochet et restauration de la continuité écologique ;



FÉDÉRATION DE L'OISE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Établissement à caractère d'utilité publique (loi du 12 juillet 1941) agréé par la Préfecture de l'Oise en date du 20 janvier 2023 au titre de l'article L. 141-1 C.E. relatif à la Protection de l'Environnement.

- Création d'outils de communication ;
- Animations de sensibilisation aux milieux aquatiques auprès des enfants

PROFIL DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Stage de 2 à 4 mois en BTS ou Master avec spécialisation sur la gestion des milieux aquatiques ou en écologie.

COMPETENCES REQUISES

- Connaissance sur la biologie des peuplements piscicoles et sur le fonctionnement des milieux aquatiques
- Aptitude au travail de terrain
- Capacités d'analyses et rédactionnelles
- Autonomie et rigueur
- Aisance relationnelle et sens du travail en équipe
- Maîtrise des logiciels de bureautique et de SIG (Qgis)
- Permis de conduire B indispensable

CADRE DU STAGE

- Stage conventionné
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires, horaires variables
- Localisation : siège de la Fédération, 18 rue Henri Barbusse 60150 Thourotte
- Mobilité : le stagiaire sera amené à effectuer des déplacements réguliers dans tout le département de l'Oise, accompagné au moins d'un des agents de la Fédération.
- Période de stage souhaitée : de mai à septembre
- Gratification fixée à 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale pour une période supérieure à 2 mois.

Le stagiaire sera encadré par un Technicien milieux aquatiques au sein de la Fédération.

CANDIDATURE

Merci d'adresser votre candidature (CV et Lettre de motivations) à Monsieur le Président de la Fédération de l'Oise pour la pêche et la protection du milieux aquatiques par l'adresse mail suivante :

contact@peche60.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 03/03/2025

Pour plus de renseignements : 03 44 40 46 41 ou 06 74 03 49 06